

Réf: Dossier 355181

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOKO TECH CIV »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 33, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOKO TECH CIV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Prestation de services et intermédiation, vente et distribution d'actif et services numériques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 33, Ilot 6

Dirigeant(s) M CONTAYON SYLVIO AURÉLIEN COMLANVI OLAYIMIKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11036 du 25/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65858/GTCA/RC/2024 du 25/10/2024

